



**Séance ordinaire du conseil d'arrondissement
du lundi 8 septembre 2014
à 19 h**

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

- 10.01** Ouverture de la séance.
- 10.02** - Information par les membres du conseil d'arrondissement.
- Présentation par le maire du rapport sur la situation financière de l'arrondissement.
- 10.03** Période d'intervention du public sur la demande de dérogation mineure.
Aucune demande.
- 10.04** Période de questions du public.
- 10.05** Correspondance et dépôt de documents.
- 10.06** Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement du 8 septembre 2014.
- 10.07** Approuver le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 7 juillet 2014.
- 10.08** Déposer le rapport du maire sur la situation financière de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville ainsi que la liste des contrats octroyés pour la période du 1er juin 2013 au 31 mai 2014.

12 – Orientation

- 12.01** Adhérer au projet SÉRAM (Système évolué de radiocommunication de l'agglomération de Montréal) dans le cadre de l'implantation de nouveaux équipements de radiocommunication, accepter l'offre de service de support 1er niveau du Service du matériel roulant et des ateliers (SMRA).

20 – Affaires contractuelles

- 20.01** Octroyer une contribution financière additionnelle de 8 000 \$ à la MAISON DES JEUNES DE BORDEAUX-CARTIERVILLE pour l'année 2014 (dossier en référence 1131948035).
- 20.02** Octroyer une contribution financière additionnelle de 300 \$ au CLUB DE PATINAGE ARTISTIQUE D'AHUNTSIC en guise d'ajustement de sa contribution financière pour l'année 2014 (dossier en référence 1131948035).

- 20.03** Approuver la convention à intervenir avec la S.I.D.A.C LA PROMENADE FLEURY et l'ASSOCIATION POUR LE MÉTISSAGE ARTISTIQUE ET CULTUREL autorisant l'installation d'une borne signalétique directionnelle lumineuse sur le trottoir bordant la rue Fleury à l'intersection de l'avenue Saint-Charles, et ce, jusqu'au 1er novembre 2014, dans le cadre d'un projet-pilote intitulé : PAR-CI, PAR-LÀ.
- 20.04** Ratifier le contrat accordé à ANTAGON INTERNATIONAL au montant de 41 820,98 \$ (décision D1146355002), pour la construction de 79 logements sociaux au 9870, rue Laverdure / Majorer ledit contrat de 6 023,59 \$, toutes taxes comprises, pour des travaux imprévus / Autoriser le paiement d'une somme de 2 107,44 \$, toutes taxes comprises, à SOLUTION EAU AIR SOL (EAS) (DIVISION DE ENGLOBE CORP) pour la gestion des sols non réutilisables survenus en cours de construction d'un regard unitaire et d'une borne-fontaine.
- 20.05** Accorder un contrat à BRUNEAU ÉLECTRIQUE INC. pour la fourniture et l'installation de bases, de conduits d'éclairage et de lampadaires sur la rue Maple et la piste cyclable de l'avenue Jean-Bourdon, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres sur invitation S2014-010 et autoriser à cette fin une dépense de 97 328,07 \$, toutes taxes comprises - 5 soumissionnaires.
- 20.06** Accorder un contrat à 9081-0060 QUÉBEC INC. (FOURGONS ÉLITE) pour la fourniture d'une boîte fermée en aluminium de 14 pieds aménagée d'équipements servant à l'entretien du réseau d'égoût et son installation sur un châssis de camion fourni par la Ville, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 14-13641 et autoriser à cette fin une dépense de 140 844,38 \$, toutes taxes comprises.
- 20.07** Accorder un contrat à LANGE PATENAUDE ÉQUIPEMENT LTEE (KUBOTA MONTRÉAL) pour la fourniture d'un tracteur utilitaire de 57 HP et d'une cabine ROPS, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 14-13648 et autoriser à cette fin une dépense de 93 061,64 \$, toutes taxes comprises.
- 20.08** Accorder un contrat à ÉQUIPEMENT WAJAX pour la fourniture d'une rétrocaveuse 4 roues motrices, de marque JCB, avec équipements et accessoires, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 14-13640 et autoriser à cette fin une dépense de 216 555,41 \$, toutes taxes comprises.
- 20.09** Accorder un contrat à LES DENEIGEMENTS ET REMORQUAGES S.M.G.R. (1990) INC. pour le service de remorquage dans le cadre des opérations de déneigement pour couvrir les saisons hivernales 2014-2017, avec option de renouvellement pour deux autres saisons, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 14-13767 et autoriser à cette fin une dépense de 258 693,75 \$, toutes taxes comprises.
- 20.10** Accorder trois contrats de transport de neige, pour les années 2014-2019, à LES ENTREPRISES DE TRANSPORT CHARCO LTÉE (T14-13) et à GESTION YVAN PION INC. (T14-14 et T14-16), conformément à l'appel d'offres public 14-13753 et autoriser à cette fin une dépense de 4 572 728,58 \$, toutes taxes comprises.
- 20.11** Accorder un contrat à J.A. LARUE INC. pour la fourniture d'un service d'unité mobile pour l'entretien et la réparation de têtes de souffleuses pour une période d'un an (2014-2015), avec option de renouvellement d'un an (2015-2016), au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres public 14-13621 et autoriser à cette fin une dépense de 161 539,88 \$, toutes taxes comprises.

- 20.12** Accorder un contrat à LOCATION DE CAMIONS EXCELLENCE PACLEASE (DIVISION DE CAMIONS EXCELLENCE PETERBILT INC.) pour la location avec entretien de deux camions tasseurs et de quatre camions à benne, pour la période automnale, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément à l'appel d'offres sur invitation 14-13772 et autoriser à cette fin une dépense de 95 119,82 \$, toutes taxes comprises.
- 20.13** Accorder un contrat à LES CONSTRUCTIONS ET PAVAGE JESKAR INC. pour des travaux de planage et reconstruction de trottoirs sur l'avenue Émile-Journault, entre les avenues Papineau et André-Grasset et de construction de nouveaux trottoirs et reconstruction de trottoirs là où requis dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (PRR 2014), au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-017 et autoriser à cette fin une dépense de 1 849 824,47 \$, comprenant les taxes et les frais incidents – 8 soumissionnaires.
- 20.14** Approuver le document de permission officielle à intervenir avec HYDRO-QUÉBEC afin de permettre la réalisation de travaux d'éclairage sur la rue Maple dans l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville.
- 20.15** Autoriser un règlement hors cour d'une valeur d'environ 25 000 \$ en faveur de la Ville de Montréal / Autoriser l'exécution de travaux de réparation de fissures par AXIOME CONSTRUCTION INC., la défenderesse, à même la retenue du contrat relatif à l'appel d'offres S2007-23 / Autoriser à cette fin le paiement d'une somme finale de 82 760,65 \$.
- 20.16** Approuver le projet d'addenda no 1 à l'entente relative aux travaux municipaux d'infrastructures du projet de redéveloppement du secteur des places de l'Acadie et Henri-Bourassa conclue entre la Ville de Montréal - Arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville et LES INVESTISSEMENTS TYRON INC. et autoriser à cette fin une dépense de 285 996,54 \$, toutes taxes comprises, en ajout à la dépense déjà autorisée de 2 616 951,37 \$, toutes taxes comprises, lors de la conclusion de cette entente en 2009.
- 20.17** Accorder un contrat à GROUPE HEXAGONE, S.E.C. pour des travaux de reconstruction de la chaussée, de pose de revêtement bitumineux, de reconstruction de trottoirs et de bordures là où requis sur le boulevard Henri-Bourassa Est, entre le boulevard Henri-Bourassa et la rue de Lille, au prix et aux conditions de sa soumission, conformément aux documents de l'appel d'offres public S2014-016 et autoriser une dépense de 407 457,58 \$, comprenant les taxes et les frais incidents - 10 soumissionnaires.

30 – Administration et finances

- 30.01** Prendre acte du rapport sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employés pour la période du 1er au 30 juin 2014.
- 30.02** Disposer à titre gratuit de matériel informatique désuet en faveur de l'organisme à but non lucratif OPEQ (Ordinateurs pour écoles du Québec) dans le cadre de l'entente entre cet organisme et la Ville de Montréal.
- 30.03** Octroyer des contributions financières totalisant 3 300 \$ à différents organismes pour les soutenir dans leurs activités respectives.
- 30.04** Demander au comité exécutif de la Ville de Montréal de modifier le budget de la Ville, en conformité avec l'article 144 de la Charte de la Ville de Montréal, d'un montant de 45 556,12 \$, afin de tenir compte de la réception, par l'arrondissement, de contributions financières provenant des organismes SOLIDARITÉ AHUNTSIC et TABLE DE CONCERTATION-JEUNESSE BORDEAU-CARTIERVILLE dans le cadre du programme « ÉnergiZ'toi ».

- 30.05** Autoriser une dépense compensatoire totalisant 2 900 \$ correspondant à la valeur d'un arbre pour sa préservation à la suite de travaux supplémentaires de remplacement du branchement d'égout et d'aqueduc situé sur le domaine privé.
- 30.06** Affecter un montant de 290 000 \$, comprenant tous les frais et accessoires, en provenance des surplus de gestion de l'arrondissement pour mettre en place le plan de lutte contre l'agrile du frêne.

40 – Réglementation

- 40.01** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du lot 1997225 du cadastre du Québec, situé à l'angle des rues Chabanel Est et Saint-Hubert, de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible en regard de la demande de permis de construction 3000734017.
- 40.02** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du bâtiment portant les numéros 8998 à 9002, rue Lajeunesse (lot 1998174 du cadastre du Québec), de l'obligation de fournir une unité de stationnement exigible en regard de la demande de permis de transformation 3000783204.
- 40.03** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du lot 5418987 du cadastre du Québec, de l'obligation de fournir deux unités de stationnement exigibles en regard de la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages et de 8 logements au 9657, rue Lajeunesse.
- 40.04** Édicter, en vertu du Règlement sur les exemptions en matière d'unités de stationnement (5984), une ordonnance exemptant le propriétaire du lot 5418986 du cadastre du Québec, de fournir deux unités de stationnement exigibles en regard de la construction d'un bâtiment résidentiel de 3 étages et de 8 logements au 9661, rue Lajeunesse.
- 40.05** Accorder une dérogation à l'interdiction de convertir un immeuble en copropriété divisée - 10735 à 10739, rue Berri - Lot 1995562 du cadastre du Québec.
- 40.06** Dossier retiré.
- 40.07** Dossier retiré
- 40.08** Dossier retiré.
- 40.09** Adopter, en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (RCA02 09007), un premier projet de résolution visant à autoriser la construction d'une école primaire en excédant la hauteur maximale permise sur un nouveau lot résultant de la subdivision du lot 3879991 du cadastre du Québec - 12050 à 12060 avenue du Bois-de-Boulogne - Zone 0168.
- 40.10** Adopter un Règlement abrogeant le Règlement autorisant un emprunt de 237 655 \$ pour la réfection de la toiture du bâtiment sis au 12137, avenue du Bois-de-Boulogne (RCA05 09005).
- 40.11** Dossier retiré.
- 40.12** Dossier retiré

- 40.13** Approuver la programmation d'événements publics sur le territoire de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, autoriser l'occupation du domaine public et édicter, selon le cas, des ordonnances permettant le bruit d'appareils sonores diffusant à l'extérieur, la vente d'articles promotionnels, d'aliments et de boissons alcooliques, l'utilisation de barbecues mobiles, l'installation de bannières et la fermeture de rues.
- 40.14** Donner un avis de motion en vue de l'adoption d'un Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2014 (RCA13 09003).

60 – Information

- 60.01** Prendre connaissance et transmettre au directeur du Service de l'eau de la Ville le bilan annuel 2013 de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville relatif aux inspections contre les refoulements et inondations, conformément au Règlement intérieur de la ville sur la délégation de pouvoirs du conseil de la ville aux conseils d'arrondissement (02-002).
- 60.02** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu le 13 août 2014 concernant la requête pour la constitution d'une société de développement commercial sous la dénomination « Société de développement commercial Quartier Fleury Ouest ».
- 60.03** Dépôt du certificat du secrétaire d'arrondissement relatif au registre tenu du 18 au 21 août 2014 pour le Règlement autorisant un emprunt de 300 000 \$ pour l'acquisition de mobilier urbain.

70 – Autres sujets

- 70.01** Prendre acte des procès-verbaux des réunions du comité consultatif d'urbanisme (CCU) du 4 juin et du 9 juillet 2014.
- 70.02** Affaires nouvelles.
- 70.03** Levée de la séance.